

L'École du GEMRC : assurer la direction du perfectionnement des techniciens et des leaders de demain

Mise en œuvre du SIGRD dans la formation

Auteur : Cplc D.A.P. Randall, École du GEMRC, QG

Les techniciens et les dirigeants innovateurs et motivés doivent trouver une façon de gérer leurs activités d'entretien pour s'assurer qu'ils fournissent un soutien exceptionnel aux FAC et qu'ils possèdent les compétences requises pour utiliser ce système de suivi. Après des années d'utilisation par les techniciens de registres au format papier comme les rapports sur l'état d'avancement des travaux, les fiches de présence et des programmes comme « PlanExpert », le SIGRD a été déployé en 2009 pour remplacer ces derniers dans l'AC. Si le SIGRD a déjà suscité la crainte chez les techniciens du GEMRC, ce n'est plus le cas aujourd'hui à mesure que la formation et l'expérience s'affinent. À l'heure actuelle, le programme est intégré aux plans d'instruction de l'École du GEMRC pour les périodes de perfectionnement (PP) de tous les niveaux. Ainsi, les techniciens du GEMRC seront exposés au SIGRD dès le début de leur formation dans le cadre de l'Instruction commune du GEMRC (ICG) et tout au long de leur carrière afin de s'assurer qu'ils savent comment utiliser le SIGRD et qu'ils apprennent les pratiques exemplaires. Durant l'ICG, les techniciens apprendront les rudiments du système d'information et de ce dont il est capable. Tous les techniciens PPI du GEMRC recevront une formation sur les avis, les ordres de travail et la comptabilisation du temps. Ils apprendront ce qu'est une feuille de tâches et comment en extraire toute l'information pertinente; ils commenceront aussi à apprendre à signaler des problèmes, ce qu'on appelait officiellement le rapport de défektivité technique et le rapport d'état non satisfaisant.

Une fois que les techniciens auront terminé leur formation professionnelle PP1.1 à l'École du GEMRC, ils seront affectés à un établissement de formation en cours d'emploi (FCE) où ils pourront voir le SIGRD en situation réelle, en plus d'être exposés aux capacités du SIGRD comme trouver des Instructions techniques des Forces canadiennes, des demandes de modification et commander des pièces. Une fois la FCE terminée, les techniciens reviendront suivre l'instruction de la PP2 où on leur expliquera de façon plus approfondie comment utiliser le SIGRD pour exécuter les fonctions d'administration techni-

que du GEMRC. Cela comprend notamment l'approvisionnement local, la production d'estimations, le temps d'exécution des réparations et comment trouver un taux de rémunération à l'atelier. Les techniciens en sauront aussi davantage sur les lieux d'entreposage et sur la façon de rechercher une pièce de réparation dans des postes de travail partout au pays.



Figure 1 – SIGRD

Une fois la formation professionnelle PP2 terminée, les techniciens se verront accorder les droits et l'accès liés à leur poste tout au long de leur carrière. Une fois la formation PP3 terminée, les militaires devraient être familiers avec le SIGRD et en avoir une connaissance pratique. On s'attend à ce que les stagiaires sachent comment créer des avis L1, retourner un rapport de pièces à comptabiliser, consulter l'historique de l'équipement, traiter un ordre de travail, trouver des postes de travail, créer un ordre de travail, créer un ordre d'Inspection technique annuelle, créer un avis de signalement de problème, ainsi qu'exécuter de nombreuses autres fonctions au sein du programme qu'ils utiliseront dans les activités courantes de leur atelier. Le SIGRD n'est qu'une des nombreuses innovations que la technologie moderne offre au Corps du GEMRC dans sa quête de progrès technologique.

Les UAV sur le champ de bataille : les techniciens EO répondront à l'appel

Auteur : Cplc M. L. Laevens, ÉGEMRC, Cie des arts

Sur le champ de bataille moderne, les forces de par le monde doivent s'adapter aux tactiques de leurs ennemis, tactiques en constante évolution et souvent non traditionnelles. Plus que jamais, ces forces comptent sur les toutes dernières technologies pour

exploiter tous les avantages, en essayant d'avoir le dessus contre un adversaire ingénieux et résilient. Depuis la nuit des temps, la collecte de renseignements sur la composition, l'emplacement et l'intention de l'ennemi revêt une importance dans la planification et l'exécution des opérations militaires. Grâce à l'évolution de la technologie de l'aviation, de l'optique et de la technologie de surveillance, les options qui permettent aux commandants de recueillir de tels renseignements n'ont jamais été si nombreuses, et l'une de ces pièces d'équipement est le véhicule aérien sans pilote (UAV). Des UAV de dimensions différentes peuvent servir à une multitude de tâches, par exemple, la surveillance de l'ennemi, la recherche d'un endroit dangereux ou difficile d'accès ou la livraison possible d'articles ou de pièces.

Ce qui préoccupe le technicien du GEMRC, c'est que les UAV sont en général complexes, car ils contiennent de l'équipement sophistiqué comme des caméras d'imagerie thermique, de vision nocturne et à haute résolution. Comme ils sont dépourvus de pilote et téléguidés, ces appareils ont recours à la navigation par GPS et à des signaux de commande chiffrés transmis par satellite et par les ondes radio classiques.

À mesure que les systèmes UAV (aussi appelés systèmes de petits aéronefs sans pilote dans notre cas) font leur entrée dans l'Armée, il incombera aux techniciens en électronique et optronique (EO) d'en assurer l'entretien tant au pays qu'à l'étranger. Comme l'espace aérien est restreint et encombré, l'exactitude et la fiabilité des SUAS sont primordiales, et il faudra compter sur les compétences techniques exceptionnelles des techniciens EO pour s'assurer que ces SUAS continuent de communiquer des renseignements en temps réel aux commandants. Les techniciens et les opérateurs assignés auront besoin d'une formation approfondie sur les règlements et devront effectuer des vérifications de navigabilité avant que les SUAS ne puissent décoller. L'École du GEMRC participera à cette formation, tout en mettant au point de nouveaux concepts, comme des exigences techniques et administratives en matière de sécurité des vols.